

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 817

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoires de famille

USA 1986.

Oscar G. est venu me rendre visite. Oscar G. est ce professeur à une State University de New York, qui m'a fait inviter voici dix-sept ans pour enseigner la littérature française.

Il est inquiet...

Béatrice a de gros problèmes...

Béatrice est donc la fille de Gunila... La fille d'un premier mariage. Gunila avait d'abord épousé un Français à particule — mariage en présence du prince Xavier de Bourbon-Parme — et elle avait été tout étonnée, elle Suédoise et protestante, de devoir assister chaque année à une messe célébrée pour le repos de l'âme de Louis XVI... Bref, après en avoir eu deux enfants, elle avait divorcé de son Français à particule pour épouser Oscar, Juif américain, membre de l'Eglise unitarienne.

J'en reviens à Béatrice:

Elle est en train de divorcer. Elle s'était mariée voici quelque temps avec un camarade d'études — parce que c'était le seul moyen pour eux de ne pas avoir à prendre leurs repas au restaurant du *campus*, lequel est à la fois très coûteux et sert de la nourriture de mauvaise qualité...

Or seuls les couples mariés sont autorisés à manger *ailleurs*. Maintenant, il faut divorcer. Ce qui complique les choses, c'est qu'il faut le faire en cachette — autrement, Béatrice, qui n'a pas achevé ses études, courait le risque de devoir retourner au restaurant universitaire...

Oscar, pour sa part, a lui aussi des problèmes: à cause du travail de Gunila, il s'est vu contraint de venir habiter à Manhattan. Mais que faire de la voiture? Il est pratiquement impossible de circuler dans New York. Il est impossible aussi de laisser la voiture dehors. Et le garage le meilleur marché coûte 220 dollars par mois — mettons à peu près 440 francs!

En revanche, tout va bien pour Sydney B., son beau-frère, professeur de théologie protestante à l'Université de New York. Après avoir publié un livre sur *The new Morality*, qui a soulevé pas mal de controverses, il a pris une retraite anticipée et s'est retiré dans les *Catkills*, au nord-ouest de New York. Il y possède deux maisons, dont l'une compte quatre appartements. Il s'occupe donc de gérer ses propriétés et pour le reste joue beaucoup au golf. «Et ses études de théologie?» Question incongrue, m'a-t-il paru: Non, il a complètement renoncé à...

En revanche, il fabrique du sirop d'érable — beaucoup d'érables dans les *Catkills* — ce qui n'est pas de tout repos, étant donné que les cerfs de la région, éventuellement les ours, endommagent les érables...

Quant à Oscar, il était là pour quelques jours, le temps de tirer au clair certains points des relations de Lamennais avec Pierre Leroux — et si j'ai lu la thèse monumentale du professeur... sur les frères Lamennais? Mais il reviendra en juin. En effet, Gunila travaille en qualité de juriste — je n'ai pas bien compris si c'était dans une banque ou dans une compagnie d'aviation — et a droit à des billets d'avion gratuits, qu'il faut malheureusement employer au cours du mois...

Ce qui explique qu'en mai, ils iront tous deux aux îles Hawaï!

Balayons devant notre porte: dans la vitrine du petit magasin de journaux, tabac, etc., en face du Gymnase de la Cité à Lausanne, je contemplais un certain nombre de revues «gay», c'est-à-dire consacrées aux homosexuels. Difficile de dire si c'est pour sécuriser ceux des gymnasiens qui pourraient avoir des tendances... Ou pour permettre aux gymnasiennes de rafraîchir leurs connaissances en matière d'anatomie. En tout cas, cela se vend, apparemment: aux employés des différents départements? aux gendarmes? aux professeurs du gymnase? ou aux théologiens — à supposer que la Faculté de théologie soit encore à la Cité, ce dont je ne suis pas sûr. J. C.

GENÈVE

Le Rhône n'est pas une poubelle!

On l'oublie et pourtant, des portes de la ville à la frontière française, Genève dispose d'un ensemble naturel inestimable. En effet, le cours du Rhône est riche en espèces animales et végétales, il offre aux promeneurs des kilomètres de sentiers dans un écrin de verdure. Mais les rives du Rhône ne sont pas protégées et le développement du canton ne les épargne pas: déjà l'autoroute, l'usine d'épuration des eaux, l'incinération des ordures, des industries s'y sont installées. Demain peut-être Verbois nucléaire et la navigation fluviale. D'où la réaction du WWF qui lance une initiative populaire pour la protection du site. Une initiative simplement exprimée et compréhensible pour le citoyen puisqu'elle s'accompagne d'un plan dont les différentes tonalités de vert illustrent directement les objectifs poursuivis.

Le tout-ménage envoyé par le WWF est un petit chef-d'œuvre graphique. Sous forme de dépliant, d'un côté, par le moyen du dessin, ce que pourrait devenir le cours du Rhône dans les vingt prochaines années si l'on n'y prend garde; de l'autre le plan du site et les zones protégées agrémentés de photos de la faune et de la flore locales.

Un tract qui en dit plus long que les meilleurs discours.

Adresse utile: WWF, 1 avenue des Tilleuls, 1203 Genève.

PS. Qui se préoccupera des rives du lac dont le libre accès est toujours refusé aux Genevois après deux tentatives infructueuses au Grand Conseil?